El Khomri abandonne la Jeunesse
En stoppant les Emplois d'Avenir 2016 !

Après la Loi travail et la trahison du salariat, c'est maintenant aux plus précaires que s'attaque la future ex-ministre

Une instruction vient tuer les prescriptions d'Emplois D'avenir du dernier trimestre 2016
Dans une instruction (voir PJ) datée du 24 octobre 2016, la ministre casse-code du travail, vient mettre fin à la prescription de tout nouvel emploi d'avenir. Elle en profite aussi pour fermer les vannes en matière de CUI/CAE et autres emplois aidés.

Datée du 24 Octobre 2016, l'instruction s'applique pour le dernier trimestre. Quel cynisme !
Ce n'est pas une blague mais c'est le 24 octobre 2016 que Madame Myriam décide de mettre fin aux entrées en emploi d'avenir…du dernier trimestre 2016…

Incurie dans la gestion et le suivi Budgétaire des dispositifs
Il paraît qu'il y a un pilotage « physico-financier » des contrats aidés… Comment peut-on s'apercevoir le 24 octobre 2016 qu'il n'y a plus de sous dans l'enveloppe budgétaire et qu'il faut tout arrêter pour le dernier trimestre !
Ce suivi et cette gestion exemplaires sont à l'image de la gestion des affaires ministérielles…lamentables !

Le Plan jeunes chômeurs est lancé !
Les jeunes qui étaient en attente de prise de poste ou qui avait débuté un emploi d'avenir au mois d'octobre vont-ils être mis dehors direction Pôle Emploi ?
Les privés d'emploi qui espéraient signer un CUI/CAE vont-ils subir le même sort ?

Concertation Insertion des Jeunes ? Priorité Jeunesse ? Pour quoi faire !
C'est bien la peine de mettre en place une concertation sur l'insertion des jeunes pour dans le même temps mettre fin aux emplois d'avenir pour 2016 !

Myriam n'aime pas les jeunes… !

La CGT exige la poursuite de la prescription des Emplois d'avenir
L'Etat doit tenir ses engagements envers les jeunes dont les contrats sont en cours d'instruction !

Pour la CGT les emplois d'avenir doivent être conformes à la Loi :
CDI pour le secteur privé et CDD de 3 ans pour la fonction publique
La formation doit être obligatoire et qualifiante
Les Missions locales financées correctement pour leur mise en œuvre !

Montreuil, le 29 Octobre 2016